

Département de la Moselle

Arrondissement de Thionville

Nombre de conseillers élus

19

Conseillers en fonction

19

Conseillers présents

16

COMMUNE DE BOULANGE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DCM n° 2023/65

Séance du 28.12.2023 à 18h00

Sous la présidence de M. FALCHI Antoine, Maire

Membres présents : RICCI Roland, DAMARIN-SECRET Laëtitia, VIAL Audrey, adjoints
ENNEN Caroline, GRUHN Marc, GRUN Rosana, GUERMANN Bernard, GUERMANN Laurence, LO PRESTI Carmelo, MULLER Sabrina, MUNIER Laurent, PIAZZA Thomas, RODCIQ Francis, SAUSSE-SAVINI Delphine, SMANIOTTO Adrienne, conseillers municipaux

Procurations :

DAL BROLLO Henri, adjoint a donné pouvoir à LO PRESTI Carmelo, conseiller municipal
DI BARTOLO Anne-Catherine, conseillère municipale a donné pouvoir à VIAL Audrey, adjointe
STRACH Joana, conseillère municipale a donné pouvoir à DAMARIN-SECRET Laëtitia, adjointe

Absent excusé: ./.

Secrétaire de séance : GUERMANN Bernard

I/ DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au Conseil Municipal de nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DESIGNE Mr GUERMANN Bernard secrétaire de séance.

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme

Boulange, le 29 décembre 2023

Le Maire,



Antoine FALCHI

Une ampliation de la présente délibération sera adressée :

- *au Représentant de l'État*

L'autorité territoriale informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le présent acte est inscrit au registre des délibérations de la mairie.